



Grand-Duché de Luxembourg
Großherzogtum Luxemburg

Commune de
Gemeinde
Lorentzweiler

Extrait du registre aux délibérations

du Conseil Communal de la commune de Lorentzweiler

Séance du 28 novembre 2023

Date de l'annonce publique de la séance: 22.11.2023

Date de la convocation des conseillers: 22.11.2023

Présents: Mme Hirtt ép. Kirsch, bourgmestre, Bach, Mersch, échevins, Alexander, Kremer B., Mme Schmit ép. Mayer, Mme Ney, Mme Calvario, Wietor, Weyerich, conseillers. Flener, secrétaire.

Excusé: M. Kremer A., conseiller

Absent: /

Point de l'ordre du jour: 3.2

Objet: Adaptation de la taxe pour la vente de repas sur roues à partir du 1^{er} janvier 2024. (19-€)

Le Conseil Communal,

Revu la délibération du conseil communal du 31 mai 2022 fixant la taxe pour la vente de repas sur roues à 17 € ;

Considérant qu'au vu de l'augmentation des salaires des employé(e)s respectivement de la matière première il y a lieu d'augmenter la taxe pour la vente de repas sur roues ;

Vu la proposition du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lorentzweiler de fixer à partir du 1^{er} Janvier 2024 la taxe pour la vente de repas sur roues à 19 € par repas et par personne ;

Vu l'article 2/220/706060/99001 du budget de l'exercice 2024 et des budgets subséquents ;

Vu la loi communale de 13 décembre 1988;

décide à l'unanimité

de fixer à partir du 1^{er} Janvier 2024 la taxe pour la vente d'un repas sur roues à 19 € par repas et par personne ;

et prie Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour approbation.

la présente taxe remplace la taxe votée par le conseil communal en date du 31 mai 2022.

Ainsi délibéré date qu'en tête.

Le conseil communal,

Pour extrait conforme,

Lorentzweiler, le 29.11.2023

Le Bourgmestre,
Marguy Kirsch-Hirtt,

Le Secrétaire,
Frank Flener,

